

L I O N E L D U V A L
a v o c a t

En collaboration avec
Me Alexandra PETIT, Avocat

Monsieur et Madame BONNARD
12 boulevard Thermal

63100 CLERMONT-FERRAND

CLERMONT-FERRAND le 24 septembre 2025

Nos réf : BONNARD / MASSENA
Référé à bref délai TJ CLERMONT-FERRAND

FACTURE N°16361

Honoraire HT 1 200,00 Euros
(réception client, étude pièces adverses, rédaction conclusions,
communication de pièces, audience de renvoi, audience de plaidoirie,
secrétariat)

TVA 20% 240,00 Euros

Honoraire TTC 1 440,00 Euros
(réception client, étude pièces adverses, rédaction conclusions,
communication de pièces, audience de renvoi, audience de plaidoirie,
secrétariat)

Droit de plaidoirie 13,00 Euros

TOTAL A PAYER 1 453,00 Euros

PAYABLE A RECEPTION PAR CHEQUE OU VIREMENT BANCAIRE

Loi 92-442 du 31 décembre 1992 : la présente note d'honoraires est payable comptant. Toute somme non payée dans les 30 jours est susceptible de porter intérêt au taux légal.
En cas de retard de paiement, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement sera due à hauteur de 401-3 du code de commerce)

33 Place de Jaude, 3^{ème} étage - 63000 CLERMONT FERRAND Tél : 04 73 93 80 09 – Fax : 04 73 93 40 21
cabinet secondaire : 34, Rue du Chazeron – 63430 PONT DU CHATEAU – Tél : 04 73 83 3321
LIONEL.DUVAL3@wanadoo.fr - Membre d'une association agréée – règlement par chèque de préférence